

MODALITES DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Vous allez être convoqué(e) à :

- une **formation théorique et pratique obligatoire** sur une journée,
- un **examen pratique et théorique** la semaine suivante.

Pour être reçu, vous devrez :

- Avoir répondu à la question éliminatoire sur la sécurité
- Ne pas avoir eu de comportement éliminatoire à la pratique
- Cumuler 25 points sur 31 sur les deux épreuves.

Pour votre préparation, préalable à la journée de formation, la Fédération vous propose l'envoi par la poste d'un pack formation, composé du manuel officiel et des 2 DVD pratique et théorique. Vous pourrez également vous entraîner sur notre site internet www.chasseenvienne.com



COUPON-REPONSE

Pour l'envoi du PACK FORMATION

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

mail :

Téléphone Fixe : Portable :

Le

Signature